

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL
SESSION 2004
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
SÉRIE ES
(ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE)

Durée de l'épreuve : 4 heures - Coefficient : 7

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1 à 8.

L'USAGE DE LA CALCULATRICE EST STRICTEMENT INTERDIT

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Vous expliquerez comment l'investissement est source de croissance économique

DOCUMENT 1

L'investissement a deux visages. L'entreprise qui investit fait travailler d'autres entreprises, elle stimule la demande et l'activité économique. En même temps, elle développe les capacités de production installées et l'offre de biens possible. Voyons d'abord le côté de la demande. Que se passe-t-il lorsque les chefs d'entreprise décident d'accroître leurs projets d'investissement ? Les entreprises qui investissent s'adressent aux fabricants de machines. Le chiffre d'affaires (1) des fournisseurs d'équipement augmente, ainsi que les salaires qu'ils distribuent, les impôts qu'ils paient et les profits qu'ils réalisent. Leurs salariés, éventuellement en nombre accru, consomment plus. Les producteurs de produits alimentaires, de vêtements, de télévision, d'automobiles voient leurs ventes et leurs recettes augmenter. Ils accroissent leur production, leur embauche, leurs salaires, leurs commandes à leurs fournisseurs.

Tournons-nous maintenant du côté de l'offre. L'investissement apporte une nouvelle capacité de production. L'entreprise investit tout à la fois pour répondre à la demande, pour conserver ou accroître sa part de marché, pour réduire les délais de fabrication, pour améliorer la qualité des produits et en lancer de nouveaux et pour réduire ses coûts unitaires en utilisant, pour une même production, moins de facteurs : moins de salariés, moins de matières ou moins d'énergie.

Source : M. Didier, *Economie : Les règles du jeu*, Economica, 1992.

(1) Le chiffre d'affaires correspond aux recettes de l'entreprise. Il est calculé ainsi :
prix de vente unitaire x quantités vendues.

DOCUMENT 2

Ce sont surtout les débats autour de l'émergence de la «nouvelle économie», l'apparition de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), qui ont relancé l'intérêt porté à l'analyse de l'investissement, au moins sous son aspect de vecteur par lequel les innovations technologiques se diffusent dans l'économie. La vigueur de la croissance américaine, au cours de la décennie 1990, a ainsi été mise en relation avec le haut niveau d'investissement en NTIC observé dans ce pays. (...)

Il ressort que la croissance plus forte observée aux États-Unis comparée à la croissance européenne et française a été la résultante de deux phénomènes concomitants : une plus forte mobilisation du facteur travail, et une augmentation sensible, à partir de 1995, des gains de productivité. Ce second facteur de croissance économique, à savoir la croissance de la productivité, entretient des liens étroits avec l'investissement. (...) L'investissement permet d'accroître le stock de capital par travailleur, et donc la productivité du travail. Une fois pris en compte l'apport du facteur travail, et celui du facteur capital, une part de la croissance reste inexpliquée. Cette part de croissance inexpliquée est attribuée à un résidu, la productivité globale des facteurs, qui mesure l'apport du progrès technique. L'investissement est un moyen d'élever la productivité globale des facteurs, en ce qu'il permet d'incorporer le progrès technique à l'appareil de production.

Source : Joseph Kergueris, *Rapport d'information sur les déterminants de l'investissement*, Sénat, session ordinaire 2002-2003, annexe au procès-verbal de la séance du 29 octobre 2002.

DOCUMENT 3

**Comparaison États-Unis/France :
Effet de l'effort d'investissement dans les technologies de l'information et de la
communication (TIC) sur la croissance économique**

Année	Pourcentage des dépenses en TIC dans les dépenses d'investissement hors bâtiment (1)		Rapport entre le taux de croissance annuel moyen du PIB (à prix constants en \$ de 1995) des États-Unis et celui de la France (2)	
	États-Unis	France	Période	
1970	16,9	12,2	1970-80	0,98
1980	21,5	13,1	1980-90	1,28
1998	36,1	23,6	1990-98	2,08

- (1) Champ : ensemble de l'économie pour la France, secteur privé pour les États-Unis
 (2) Clé de lecture : au cours de la période 1990-98, la croissance du PIB, à prix constant (\$ de 1995) par an et en moyenne, est 2,08 fois plus forte aux États-Unis qu'en France.

Sources : G. Cette, J. Mairesse et Y. Kocoglu, "La diffusion des TIC en France : mesure et contribution à la croissance", in : Conseil d'analyse économique, *La nouvelle économie*, Rapport du CAE n° 28, 2000 ; statistiques de l'OCDE.

DOCUMENT 4

Au-delà des effets à court terme de l'investissement dans la conjoncture économique, celui-ci exerce une influence déterminante sur le niveau de croissance durable d'un pays. [L'investissement] a en effet un rôle spécifique dans la diffusion de l'innovation. Les nouveaux équipements, intégrant des procédés plus modernes, permettent dans la plupart des cas de réaliser des gains de productivité. Ils sont ainsi source de gains de parts de marché. De la même manière, l'investissement immatériel, c'est-à-dire les dépenses de recherche-développement, de formation, de logiciels, ou de prospection commerciale (marketing), contribuent également à une amélioration de la compétitivité des entreprises par plusieurs canaux :

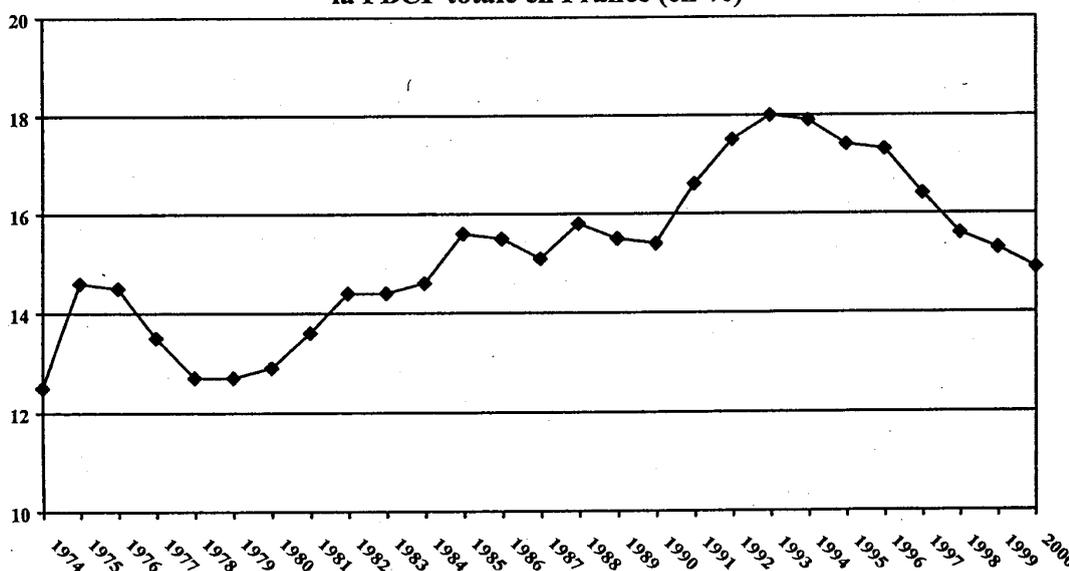
- les innovations dans les processus de production permises par la recherche et l'utilisation de nouveaux logiciels abaissent le coût de fabrication et améliorent la compétitivité-prix des produits et favorisent l'apparition de nouveaux produits ;
- les dépenses commerciales accentuent leur différenciation et permettent leur diffusion, ce qui constitue un élément de la compétitivité hors prix de l'offre nationale.

Le poids décisif de l'innovation et du progrès technique dans la croissance a été souligné par Schumpeter : [pour lui], l'innovation est liée au montant des investissements consentis par l'économie. Le cycle de croissance actuel lié à l'essor des technologies de l'information en est une illustration.

Source : E. Barel, C. Beaux, E. Kesler, O. Sichel, *Economie politique contemporaine*, Armand Colin, 2002.

DOCUMENT 5

Évolution de la part de la FBCF des Administrations Publiques dans la FBCF totale en France (en %)

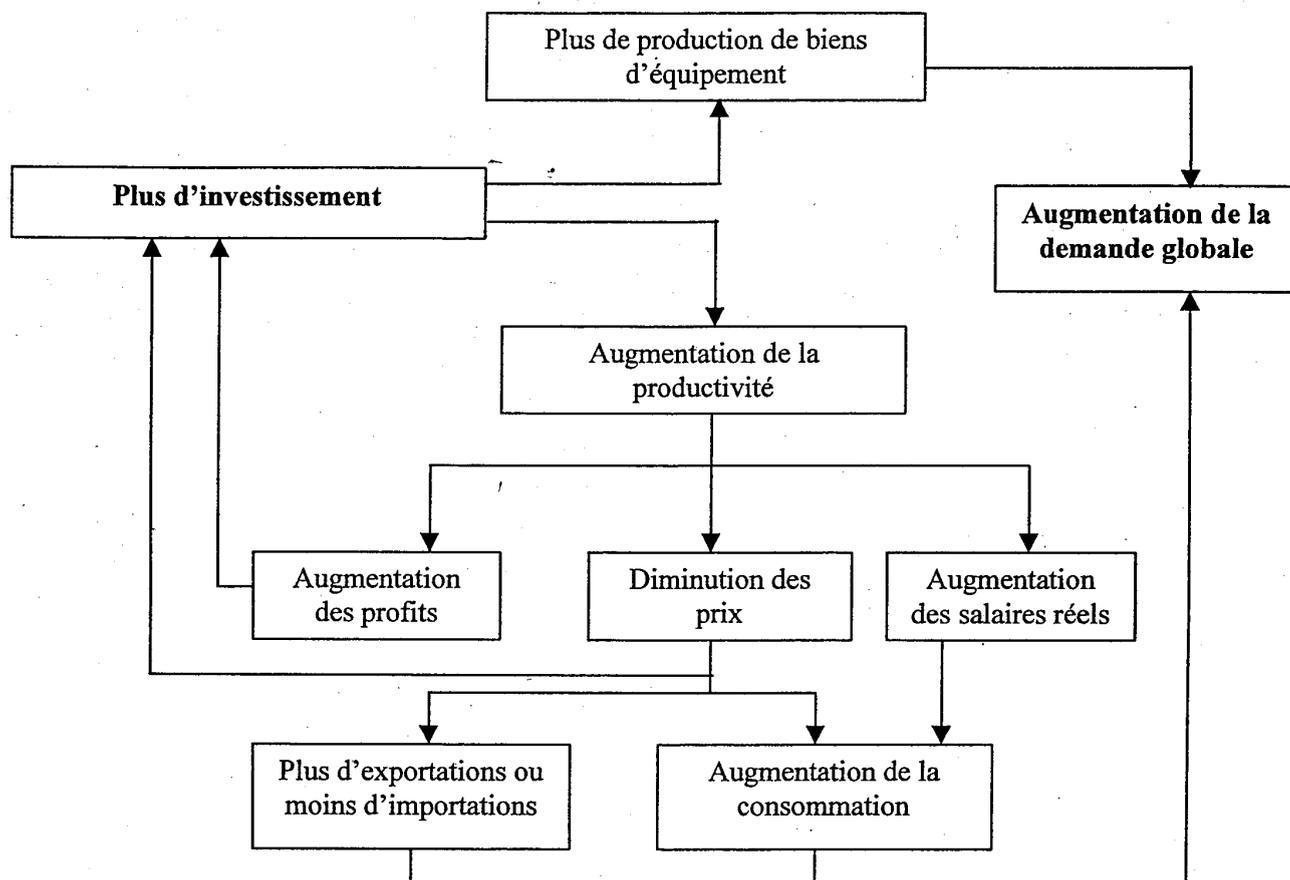


Source : Avis et Rapports du Conseil Economique et Social, n° 2002-17, *L'investissement public en France : bilan et perspectives*, Éditions des Journaux Officiels, 2002.

Note : Les Administrations publiques produisent des services non marchands. Elles sont composées de l'État, des collectivités territoriales et des organismes de sécurité sociale.

DOCUMENT 6

Les relations entre l'investissement et la demande globale



Source : d'après un schéma de J-M. Albertini, *L'économie en 200 schémas*,
Les éditions de l'atelier, Mai 1994.

<p align="center">Question de synthèse étayée par un travail préparatoire</p>
--

Il est demandé au candidat:

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Stratification sociale et inégalités

I – TRAVAIL PRÉPARATOIRE (sur 10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum

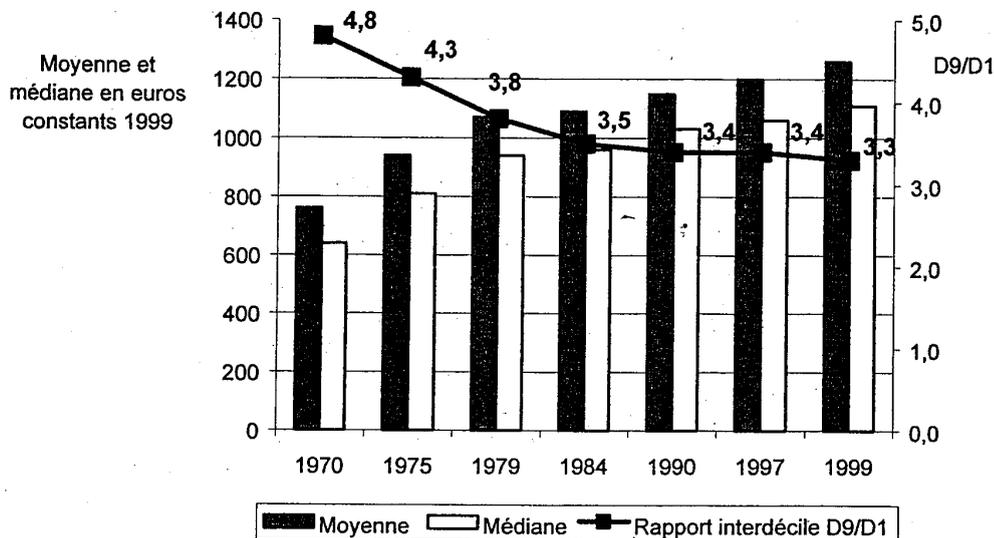
- 1) *Comment a évolué le niveau de vie dans l'ensemble de la population entre 1970 et 1999 ? (document 1) (1 point)*
- 2) *Comment le rapport inter-décile a-t-il évolué entre 1970 et 1999 ? (document 1) (1 point)*
- 3) *Expliquez la phrase soulignée. (document 2) (2 points)*
- 4) *Montrez la montée de l'instabilité de l'emploi pour les ménages entre 1982 et 1999. (document 3) (2 points)*
- 5) *Le développement des emplois instables peut-il expliquer le renforcement des inégalités de revenu et de patrimoine ? (documents 2 et 3) (2 points)*
- 6) *À partir du document 4 montrez l'enchaînement entre les différentes inégalités présentées. (2 points)*

II - QUESTION DE SYNTHÈSE (sur 10 points)

Après avoir caractérisé les inégalités économiques, vous montrerez que d'autres inégalités en constituent un facteur aggravant.

DOCUMENT 1

Évolution du niveau de vie des ménages français
(Revenus mensuels par unité de consommation hors revenus du patrimoine (1),
et rapport interdécile du niveau de vie (2))



- (1) Le niveau de vie part du revenu disponible et tient compte de la structure du ménage, il correspond à un revenu par unité de consommation. Une convention permet de comparer le niveau de vie de ménages de tailles différentes : dans un ménage, le premier adulte compte pour une unité de consommation, à partir du second pour 0,5 et les enfants pour 0,3. Par exemple, un ménage de deux adultes et deux enfants compte pour 2,1 unités de consommation.
- (2) D1 : niveau de vie maximum des 10% des ménages les moins fortunés.
 D9 : niveau de vie minimum des 10% des ménages les plus fortunés.

Sources : INSEE – DGI, *Enquêtes «Revenus fiscaux»*.
 Données sociales 2002-2003.

DOCUMENT 2

Les inégalités de patrimoine sont donc plus élevées que les inégalités de niveaux de vie, le ratio D9/médiane étant de 3 à 4 pour les patrimoines (au sein d'une génération donnée) contre 1,8 pour les niveaux de vie. À ceci deux explications.

Tout d'abord les inégalités de revenus conduisent à des inégalités plus importantes en termes d'épargne. L'épargne est en effet un luxe, au sens de la théorie microéconomique du consommateur : le taux d'épargne augmente avec le revenu. Il passe de 5% environ pour les employés et ouvriers à 20% environ pour les cadres. Plus précisément, l'élasticité de l'épargne par rapport au revenu a été estimée à 1,4. (...). Les écarts de richesses sont encore amplifiés par les performances différenciées des placements : les placements financiers des plus riches, orientés vers les actions, rapportent plus sur le long terme que les placements des petits épargnants, tournés vers les livrets et autres liquidités.

Par ailleurs, à âge et à revenu égal, la dispersion des richesses reste élevée compte tenu de l'histoire personnelle de chacun. De multiples facteurs interviennent : le patrimoine transmis (héritages, donations, aides de la famille) ; le statut professionnel (les travailleurs indépendants possèdent plus de patrimoine que les salariés).

Source : Jean-Michel Hourriez, "Les inégalités de revenus et de patrimoine",
Les Cahiers Français, n° 314, mai-juin 2003.

DOCUMENT 3

Répartition de l'ensemble des ménages selon
le nombre d'emplois stables à temps plein en %

	1982	1989	1999
Aucun emploi stable à temps plein,	10,4	14,4	21,4
dont : -			
- aucun emploi	6,8	8,3	11,0
- 1 emploi à temps partiel	2,8	3,7	6,5
- 1 emploi instable à temps plein	0,8	2,4	3,9
1 emploi stable à temps plein	56,8	55,7	53,5
2 emplois stables à temps plein	32,8	29,8	25,0

Note : Les étudiants et retraités sont hors champ, et seule la personne de référence et son conjoint éventuel sont pris en compte dans le décompte des emplois.

Les emplois stables comprennent les contrats à durée indéterminée et les emplois indépendants. Les emplois instables correspondent aux formes particulières d'emploi (contrat à durée déterminée, intérim, stages, apprentissage, contrats aidés).

Source : Jean-Michel Hourriez, Valérie Roux,
Vue d'ensemble des inégalités économiques, INSEE, décembre 2001.

DOCUMENT 4

Inégalités entre enfants devant la formation initiale : plus du tiers des enfants appartenant aux 20% des familles les plus pauvres redoublent dans le primaire, soit un taux d'échec trois fois plus élevé que celui des enfants des 20% de familles les plus riches. Plus tard, au collège, deux tiers des adolescents des familles parmi les 20% les plus pauvres sont en échec scolaire contre une toute petite minorité des adolescents des 20% de familles les plus riches. Au fil de la scolarité et dès le plus jeune âge, des inégalités considérables se creusent ainsi entre les enfants les plus pauvres et les autres. Point clef, une grande partie des difficultés des enfants des familles pauvres trouvent leur origine dans les mauvaises conditions de logement et la ségrégation urbaine dont ils souffrent. Aujourd'hui encore, un adolescent sur cinq vit dans un logement surpeuplé (au moins 2 enfants par chambre) et le surpeuplement - à origine sociale égale - augmente d'environ 50% le risque d'échec à l'école.

Source : Éric Maurin, "La métamorphose du salariat",
Sciences Humaines, n° 136, Mars 2003.